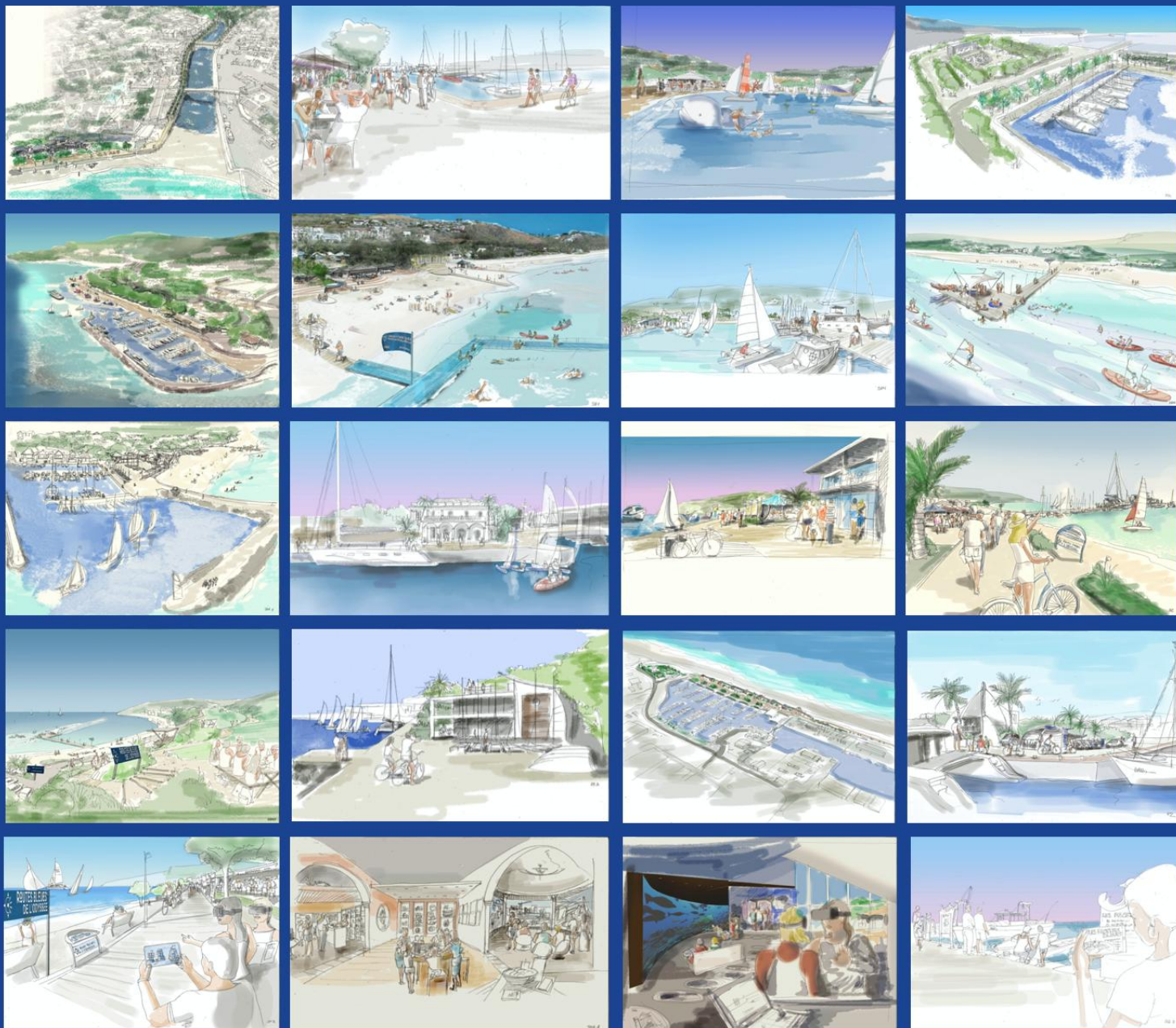


Le PPI en 48 actions pour agir et construire le projet d'Avenir Bleu du Territoire de la Côte Ouest 2020 - 2027
Plan stratégique d'économie bleue durable, intelligente, sociale et inclusive, aux bénéfices des populations locales, des clientèles touristiques, des entreprises et de l'emploi du Territoire de la Côte Ouest dans les modèles des 6 Pôles d'Innovation et d'Attractivité Territoriale du label européen Odyssea[®].



Date : 6 mai 2020

DRAFT : DRAFT du Programme Pluriannuel d'Investissement en 48 actions du Territoire de la Côte Ouest pour la croissance bleue

SOMMAIRE

- 3** Le TCO, un territoire à fort potentiel « bleu »
- 4** Odyssea : 1^{ère} marque européenne de tourisme durable et de croissance bleue
- 5** Territoire de la Côte Ouest. Un programme d'investissements pluriannuel 2020 – 2027 construit autour du contrat de « destination bleue d'excellence odyssea® » et du contrat de filières du tourisme bleu durable
- 6** Le projet Odyssea® du Territoire de la Côte Ouest présenté au niveau local, régional et national
- 7** Les 48 actions du label européen Odyssea® s'inscrivent dans les stratégies et documents régionaux, nationaux et européens
- 8** Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 1
Créer les villes-port d'avenir et les nouvelles relations (mer-ville-haut) pour plus d'économie et d'emploi local non délocalisable
- 9 & 10** Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 2
Créer une nouvelle offre expérientielle de démocratisation et de pratiques des activités et des itinérances nautiques et aquatiques - le Grand Stade Bleu®
- 11 & 12** Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 3
Créer les Maisons de la Mer® et les nouveaux lieux d'accueil et d'information du Tourisme Bleu®
- 13 & 14** Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 4
Développer Odyssea Protect®, pour un écotourisme et une écomobilité touristiques au service des entreprises, de la population locale et des clientèles
- 15 & 16** Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 5
La Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité de destination et de multi-destination
- 17 & 18** Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 6
Créer les métiers du Tourisme Bleu de demain et une offre de destination expérientielle et sensorielle 3.0 par un marketing de co-branding
- 19 & 20** Les 25 principaux indicateurs de résultats
- 21** Prévisionnel budgétaire et financements mobilisables
- 22** Contacts



LE TCO, UN TERRITOIRE À FORT POTENTIEL « BLEU » 80% DU TOURISME BLEU EST PRATiqué SUR LA DESTINATION OUEST DE LA RÉUNION

Berceau du peuplement de l'île de La Réunion, la Côte Ouest est la côte la plus prisée des touristes intérieurs et extérieurs. Les cinq communes qui la composent ont toutes un accès à la mer. La Côte Ouest s'étend de la Grande Chaloupe au nord, à Bois Blanc au sud et couvre les communes de La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu.

Son cadre de vie, ses plages, ses paysages exceptionnels, associés à un riche patrimoine muséal et naturel, font la réputation de la destination « Côte Ouest ».

L'Ouest est un territoire hautement stratégique de l'économie bleue grâce au port industriel et commercial, vecteur d'emplois et seule porte d'entrée maritime des biens et marchandises de l'île.

La démographie dynamique de La Réunion laisse espérer demain un développement favorable de l'activité portuaire et des activités de la croissance bleue, pouvant impacter le territoire par la création d'emplois directs et indirects.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest est le leader en matière de tourisme et d'économie portuaire pour la région La Réunion. Le Territoire de la Côte Ouest concentre plus de la moitié des établissements touristiques.

A l'abri des alizés et de la houle, ce littoral concentre l'essentiel du tourisme balnéaire et est propice à la pratique de la plaisance et des activités nautiques.

L'Ouest de La Réunion possède sur son territoire 3 ports de plaisance, sur les villes du Port, de Saint-Leu et dans la station balnéaire de Saint-Gilles les Bains (Saint-Paul), gérés par le TCO.

La destination Ouest La Réunion compte plus de 1 000 anneaux (près de 70 % de ces derniers sur l'ensemble de La Réunion). 80 % de la plaisance se pratique sur la Côte Ouest.

Plus de 75 % des entreprises touristiques de loisirs nautiques et aquatiques sont sur la Côte Ouest.

Les lagons, paradis du snorkeling (palme-masque-tuba) et du paddle / kayak, et les plus belles plages de l'île au sable blanc ou noir, se trouvent ici.

Malgré un fort potentiel, l'économie bleue réunionnaise est cependant moins développée que dans les autres régions ultramarines, en raison notamment d'un plus faible développement du tourisme littoral : croisière, plaisance, activités de plage, hôtellerie, la restauration et toutes les autres activités touristiques dans des communes balnéaires.

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite repenser son développement touristique autour d'une Smart Spécialisation Bleue, pour une croissance économique de son territoire, à fort potentiel mais sous-exploité.

Elle a porté, depuis janvier 2019, son choix sur le label européen Odyssey®

ODYSSEA®

1^{ère} marque européenne de
tourisme durable et de
croissance bleue



La marque collective « Odyssea® » est la 1^{ère} marque européenne de « tourisme durable et de croissance bleue ». C'est un label européen riche de 6 modèles territoriaux intégrés de développement durable, économique, développés en exclusivité en France et en Europe par le Groupement Européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue (Société Coopérative d'Intérêt Collectif - SCIC), 1er réseau des Maires, Élus et Acteurs des Mers, Territoires et Villes Portuaires, qui caractérise l'économie bleue et porte la marque du nouveau Pôle d'excellence de « Tourisme Bleu Durable » maritime, fluvial et lacustre.

Le label Odyssea® qui s'appuie sur la géographie de la France (métropole et outre-mer) et son contrat de destination Bleue d'Excellence permettent le développement de nouvelles « Destinations Bleues d'Excellence » durables et inclusives dont l'objectif est de favoriser l'attractivité, la croissance bleue et l'image touristique de la France et de ses régions. Avec 18 000 km de voies d'eau, dont 8 500 km navigables (rivières, fleuves, lacs et canaux), 5 553 km de rivages en métropole, 3 332 km de rivages pour les départements d'outre-mer, 473 ports littoraux, 478 ports fluviaux et 78 ports lacustres, 1 213 communes littorales, 47 départements et 23 régions sont concernés. La France, en spécialisant son offre sur le thème de « l'Eau » par la pratique des activités nautiques et aquatiques, possède un potentiel de développement touristique unique au monde. Autour d'un grand thème commun et fédérateur, notre histoire maritime, lacustre et fluviale, c'est une offre nouvelle touristique durable, territoriale et inclusive sur laquelle la Destination France, à travers ses régions et territoires, peut s'appuyer, avec pour enjeux stratégiques, l'attractivité des destinations touristiques, la compétitivité des entreprises, l'emploi non délocalisable à forte valeur ajoutée, dans le respect des populations locales, de l'environnement et de la biodiversité.

Les modèles du label européen Odyssea® (déposés à l'INPI) ont été retenus comme projet stratégique, au sommet euro-méditerranéen de l'Union Pour la Méditerranée, devant les 44 ministres européens du Tourisme, et par la Commission Européenne. Le programme Odyssea bénéficie de l'appui des États et des Régions signataires du Livre Blanc des modèles du label Odyssea® ; un réseau fort d'un label européen et d'un projet stratégique d'innovation de croissance bleue et verte autour des villes-ports et des territoires intégrés, qui concerne l'ensemble des États membres de l'Union Européenne. Odyssea® c'est d'abord une vision stratégique, économique, d'une nouvelle offre innovante de Tourisme Bleu® intégrée dans une logique de multi-destinations bleues qui caractérisent une démocratisation de l'accès aux activités nautiques et aquatiques patrimoniales, autour des Villes-Ports. Pour les institutions françaises et européennes, Odyssea est aussi un modèle territorial de Tourisme Bleu® Durable, de tourisme thématique, caractérisant l'économie bleue, intégré, dans les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Sa valeur ajoutée vient de sa capacité à assurer la mise en réseau exemplaire des Villes-Ports, des communes associées dans les voies bleues de navigation et sur les rivages, en lien avec leurs territoires de l'hinterland. Il concrétise ainsi un nouveau territoire de projet de grande ambition et un nouveau modèle économique inclusif et d'avenir. Sa mise en oeuvre implique le respect de sa charte de développement territorial durable et une plus grande solidarité entre la mer, le territoire portuaire et son territoire rural.

C'est la valorisation d'un nouvel « Or Bleu » qui contribue à la croissance et à l'économie bleues d'un territoire pour plus d'attractivité et d'emplois non délocalisables, dont les entreprises sont les premières bénéficiaires. Un réseau territorial européen connecté par les nouvelles Routes Bleues® (INPI) et ses voies bleues navigables ; reconnu par la marque collective de Qualité (Routes Bleues®), dont l'objectif stratégique est la labellisation au titre des grands Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe (avis favorable des experts du Conseil) et le classement de notre patrimoine universel et d'avenir : les mers et océans à l'Unesco (soutien du Président de la Commission nationale française pour l'Unesco). Un réseau de Routes Bleues® qui vise à promouvoir une nouvelle offre d'itinérance au fil de l'eau et de mobilité d'écotourisme bleu, original, authentique, durable, garant d'une plus grande attractivité en toutes saisons pour les Destinations Bleues® engagées et une économie Mer et Terre plus compétitive pour les entreprises et pour la création d'emplois.

Le label Odyssea® est une contribution opérationnelle à la croissance bleue qui s'organise sur le potentiel maritime de la France qui est au 2^{ème} rang mondial avec sa Zone Économique Exclusive qui représente, à ce jour, 11 millions de km² de zone maritime, dont 80 % en Outre-mer. La ville portuaire et son port de plaisance (nautisme, croisière, services, commerces) sont identifiés depuis plusieurs années comme un levier stratégique de développement et de croissance considérable pour les Outre-mer.

Son modèle implique l'intégration des acteurs engagés dans un « Pôle Territorial de Coopération Économique » autour d'un contrat de filières multi-acteurs du Tourisme Bleu, un outil fédérateur au service de l'accompagnement des entreprises du Tourisme Bleu.

Le respect du cahier des charges du label européen impose au candidat au label l'engagement d'une coopération locale, régionale, européenne, d'une mise en réseau exemplaire et de sens patrimonial via le grand Itinéraire culturel entre Mer et Terre : « Les Routes Bleues Mer & Terre ». Des itinéraires marqués et déployés dans l'éthique et le cahier des charges Odyssea® de sa candidature au Conseil de l'Europe et à l'Unesco. Une méthodologie exclusive de mise en oeuvre, approuvée et reconnue dans plusieurs programmes européens comme bonnes pratiques pour réussir la structuration et la valorisation touristiques des Destinations Bleues.



POUR LE TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PLURIANNUEL 2020 – 2027 CONSTRUIT AUTOUR DU CONTRAT DE « DESTINATION BLEUE D'EXCELLENCE ODYSSEA® » ET DU CONTRAT DE FILIÈRES DU TOURISME BLEU DURABLE

1. Un plan d'investissements productifs, innovants et éco-compatibles de croissance bleue de la ville portuaire durable.

L'objectif est de caractériser l'ambition maritime des villes portuaires du Territoire de la Côte Ouest afin de créer un environnement propice au développement économique durable, solidaire et inclusif par des aménagements urbains innovants et exemplaires. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et ses villes portuaires ont décidé de travailler sur un plan d'investissements sur les 7 ans à venir en relation avec les institutions et partenaires compétents, pour un développement urbain, environnemental, économique et social dont le fil conducteur est l'océan Indien (histoire, environnement, vie quotidienne...). Le TCO a fait le choix d'investir dans la Smart Spécialisation Bleue, selon les marques et modèles Odyssea®, avec des équipements innovants favorisant la croissance bleue comme le modèle « Ports de Plaisance du futur ».

2. Un plan de mise en économie par le tourisme bleu durable, organisée et structurée autour des villes portuaires.

Le TCO et ses villes portuaires ont décidé de travailler à la promotion de leurs sites et entreprises touristiques de l'économie bleue (pêche, aquaculture, entreprises nautiques, plaisance...) sur 3 échelles : locale, régionale et bassin de navigation. Le TCO souhaite la mise en oeuvre d'un nouveau modèle d'économie bleue plus solidaire, plus éthique, plus respectueux de l'environnement, favorisant la valorisation et la promotion des cultures et savoir-faire locaux, au bénéfice des entreprises locales et de l'emploi non délocalisable.

3. Un plan qualité et d'accueil innovant des Destinations Bleues d'Excellence.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et ses villes portuaires souhaitent, avec les « Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu® », les Comptoirs Culturels Maritimes® (capitainerie) et les Comptoirs d'Information Maritimes® (office de tourisme), développer un nouvel accueil par les technologies de l'information et de la communication, pour une meilleure accessibilité aux activités et aux services touristiques. Cette stratégie d'accueil touristique se fera en relation avec les institutions régionales (Institut Régional du Tourisme) et l'ensemble des opérateurs touristiques.

4. Un plan d'Objectifs de Développement Durable et de résilience écologique grâce au concept innovant Odyssea Protect®.

Le TCO souhaite faire de son territoire un territoire pilote en matière de slow tourisme. Pour cela, la Communauté d'Agglomération mettra en place un plan stratégique de mobilité touristique ajoutée zéro émission de CO2 par la création des Éco-gares Odyssea Protect®.

Odyssea Protect® c'est aussi la labellisation de prestataires proposant aux clientèles touristiques des moyens de mobilité douce, pour une meilleure connectivité des sites, des entreprises, par de nouvelles expériences en termes d'écomobilité touristique. Des investissements seront mis en place pour favoriser la circulation douce au sein des villes mais aussi entre ces dernières, que cela soit à terre ou en mer. Le TCO souhaite travailler plus encore sur la sensibilisation à la protection de l'environnement et de la biodiversité en développant le Passeport Vert® (ONU).

5. Un plan innovant d'itinérance culturelle et environnementale locale et multi-destination en lien avec les grands opérateurs touristiques : les Routes Bleues® Mer & Terre.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire plus amplement dans le bassin de navigation de l'océan Indien en devenant un pôle touristique de première importance (escale de départ et d'arrivée), par la création des Routes Bleues® multi-destination, dans le respect des normes et des règles des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et de l'Unesco. Le TCO souhaite développer une itinérance touristique autour des 18 grands items définis par le label Odyssea® de valorisation de son patrimoine maritime et de sa biodiversité, au niveau de son territoire. Par leurs Routes Bleues®, les villes du Territoire de la Côte Ouest deviennent uniques, car fondées sur leur histoire maritime et offrant une meilleure connectivité entre les sites touristiques et les entreprises.

6. Un plan de marketing innovant fondé sur son identité.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest veut développer une stratégie de multi-destinations bleues inclusives et structurées autour d'un cluster des entreprises de l'économie bleue. Le Territoire de la Côte Ouest souhaite créer son plan marketing de smart spécialisation bleue autour de trois axes : les marques de destination et le co-branding ; le marketing d'itinérance culturelle et environnementale selon les grands opérateurs touristiques pour rendre la destination unique et le slow tourisme expérientiel selon les saisons et les filières d'excellence. A cela s'ajoute une stratégie globale digitale et print connectée avec portail web, blog voyage, réseaux sociaux, édition print 2.0, applications numériques, partenariat de promotion et de communication avec les médias print, TV et web, dans l'objectif de promouvoir la destination Ouest de La Réunion, les sites et les entreprises de la Destination Bleue d'Excellence Odyssea®, selon les 5 thématiques d'escales Odyssea (Culture et Patrimoine ; Nautique ; Saveurs et Gastronomie ; Nature et Découverte ; Sport, Santé et Bien-être).

Le projet Odyssea® du Territoire de la Côte Ouest présenté au niveau local, régional et national*

National	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction Générale des Entreprises (Ministère de l'Economie et des Finances) ▪ Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) ▪ L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ▪ Direction générale des Outre-Mer (DGOM) ▪ Le Comité France Maritime (Préfet, services de l'État, monde économique) ▪ Le Cluster Maritime Français ▪ Fédération des Industries Nautiques (FIN) ▪ Ambassade des océans auprès du Secrétaire général du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ▪ L'Agence Française de Développement ▪ La Préfecture / Secrétariat général pour les affaires régionales ▪ La Direction de la Mer Sud Océan Indien local
Régional	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Agence Française de Développement en région ▪ La Région La Réunion / service Tourisme / Service Régional de l'Inventaire / DAE Tourisme / Instructeurs FEDER / INTERREG OI ▪ Océan Métis (région Réunion) ▪ L'Institut Bleu ▪ La Ligue réunionnaise de Voile ▪ Le Cluster Maritime de La Réunion ▪ Comité Régional d'Études et de Sports Sous-Marins ▪ Le Comité Régional Réunion de Canoë-Kayak ▪ Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de La Réunion ▪ Le Syndicat des professionnels des activités de loisirs de La Réunion ▪ L'Institut Régional du Tourisme La Réunion ▪ La Fédération Régionale du Tourisme ▪ Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ▪ La Réserve naturelle marine de La Réunion ▪ Les Îles Vanilles ▪ Direction des Affaires culturelles de la Région La Réunion ▪ Chambre de d'Agriculture La Réunion ▪ L'Agence de la Transition Écologique
Local	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Régie des ports de plaisance du TCO ▪ Les communes et services du TCO dans le cadre des Comités de Pilotage, Comités Techniques et des Conférences des Maires ▪ Le Grand Port Maritime de La Réunion ▪ La Base Nautique des Mascareignes ▪ Le Club Nautique Portoï ▪ Le Club Nautique de Saint-Paul ▪ La Base Nautique de l'Ouest ▪ Le Club Nautique Laleu ▪ Festi Yacht de Bourbon ▪ Instant Absolu ▪ Globice ▪ Duocéan

* Liste non exhaustive



Comité France Maritime sur le thème de « L'économie bleue à La Réunion »
13 février 2020 - Saint-Gilles



Forum Odyssea® Croissance et Economie Bleues : les bonnes pratiques
12 décembre 2019 - Paris



Comité de Pilotage Odyssea®
4 décembre 2019 - Le Port

Les 48 actions du label européen Odyssea® s'inscrivent dans les stratégies et documents* suivants

Europe	<ul style="list-style-type: none"> La stratégie européenne pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime La Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive Les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) Les politiques de la Commission européenne dans le domaine des affaires maritimes et de la pêche (DG MAR) Les politiques de la Commission européenne en matière de Marché intérieur, d'industrie, d'entrepreneuriat et PME (DG GROW) Les politiques de la Commission européenne dans le domaine les domaines de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des langues et du sport (DG EAC)
France	<ul style="list-style-type: none"> La loi pour l'économie bleue - loi n° 2016-816 du 20 juin 2016 Les stratégies touristiques menées par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères Les stratégies touristiques menées par la Direction générale des entreprises pour le développement des filières La politique touristique menée par Atout France Le Livre Bleu Sud Océan Indien de la Direction de la Mer Le Conseil maritime ultramarin du bassin Sud océan Indien La politique maritime française – Secrétariat général de la mer (Comité France Maritime et le Conseil Interministériel de la Mer) Les politiques en termes de retour à l'emploi, notamment pour les chômeurs longue durée et les jeunes La stratégie touristique du Conseil Interministériel du Tourisme Le Livre Bleu des Outre-Mer (Ministère des Outre-Mer) Les programmes d'investissement de l'Agence Française de Développement Les programmes d'investissement de la Caisse des Dépôts et Consignations Les stratégies en matière d'écotourisme et d'écomobilité de l'Agence de la Transition Écologique
Région	<ul style="list-style-type: none"> Le Contrat de Plan État-Région (CPER) Le projet régional autour de 7 piliers Le Schéma d'Aménagement Régional de La Réunion Le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique Le Schéma de Mise en Valeur de La Mer La stratégie marketing de la destination La Réunion de l'Institut Régional du Tourisme L'étude relative à la définition d'un projet stratégique global pour le pôle Mer de La Réunion La mise en valeur de la mer et la protection de la Réserve naturelle marine de La Réunion Le contrat de Destination Île de La Réunion 2020-2022 La stratégie nationale pour la mer et le littoral
TCO	<ul style="list-style-type: none"> Le Plan pluriannuel d'investissement du TCO Le Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de la Côte Ouest La stratégie touristique de l'Office de Tourisme Intercommunal Le plan de développement de la Régie des ports de plaisance

* Liste non exhaustive

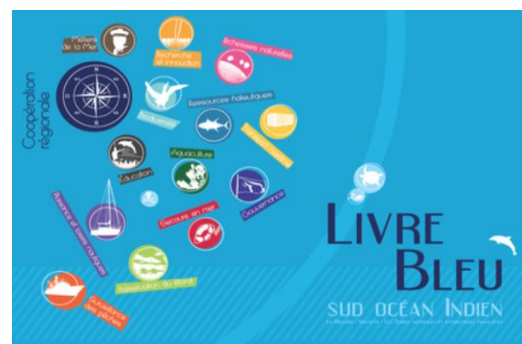
Pourquoi le label Odyssea® associe tourisme durable et croissance bleue ?

Extrait de la Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et Social européen et au Comité des Régions

« Un environnement sain est essentiel au développement de toute forme de tourisme «bleu» et favorise le potentiel de croissance des nouvelles formes de tourisme.

L'attractivité des zones côtières s'en trouve renforcée, ce qui accroît le potentiel de croissance des activités telles que le tourisme nautique et les sports nautiques, ainsi que celui du tourisme vert, dont l'observation des baleines est un exemple.

La diversité du tourisme en Europe fait que la plupart des initiatives visant à générer de la croissance s'inscrivent inévitablement sur un plan local ou régional »



PÔLE D'INNOVATION ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 1

Créer les villes-port d'avenir et les nouvelles relations (mer-ville-haut) pour plus d'économie et d'emploi local non délocalisable

Aménagements portuaires et urbains, investissements productifs, innovants et écoresponsables au bénéfice des entreprises locales

Les objectifs sont de caractériser l'ambition maritime des villes portuaires du Territoire de la Côte Ouest afin de créer un environnement propice au développement économique durable, solidaire et inclusif entre les espaces géographiques de ce territoire (mer - ville - haut), par des aménagements urbains innovants et de faire de la ville portuaire un espace de vie au service des populations locales et des clientèles touristiques.

Ce développement se fera en lien et en cohérence avec les documents cadres et de planification du territoire de la Communauté d'Agglomération : Plan Local d'Urbanisme, Schéma d'Aménagement Régional de La Réunion, le Schéma de Cohérence Territoriale du Territoire de la Côte Ouest, les stratégies nationales et européennes.

Ce développement se fera en lien avec les stratégies nationales relatives à l'environnement, telles que le Livre bleu des Engagements du Grenelle de la Mer, la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte ou encore l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et le littoral et ses déclinaisons en documents stratégiques de façade.

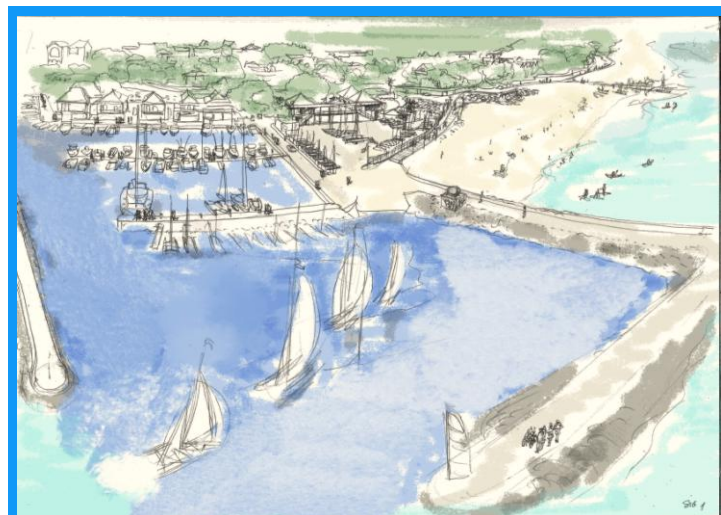
Les investissements productifs, durables et inclusifs voulus par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest se feront en faveur de la croissance et de l'économie bleues, contribuant à construire l'avenir maritime de sa destination, en conciliant dynamisme économique, innovations (smart city) et préservation de l'environnement.



Réaménagement du port de plaisance de la Pointe des Galets pour en faire un espace de découverte patrimoniale et culturelle ouvert sur la mer et sur la ville, par les projets « Portes de l'océan » et « Port Center ».



Réhabilitation du débarcadère de Saint-Paul pour en faire une escale incontournable du nautisme sur le littoral de la Côte Ouest.



Requalification touristique du port de plaisance de Saint-Gilles pour une montée en gamme des offres et des services touristiques et une meilleure accessibilité aux pratiques nautiques et aquatiques.



Réaménagement écoresponsable et extension du port de plaisance de Saint-Leu, au coeur du Parc naturel marin La Réunion.

PLAN D' ACTIONS

PÔLE D' INNOVATION ET D' ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 1

Créer les villes-port d'avenir et les nouvelles relations (mer-ville-haut) pour plus d'économie et d'emploi local non délocalisable

Aménagements portuaires et urbains, investissements productifs, innovants et écoresponsables au bénéfice des entreprises locales

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	N°	Actions
Renforcer l'attractivité des villes portuaires pour le développement économique des entreprises locales, au service de l'emploi, et créer les conditions d'appropriation de la population et des clientèles touristiques	Garantir la mise aux normes des ports de plaisance	1.1	Réaliser les travaux de mise en sécurité sur les 3 ports du TCO, pour le maintien de l'activité économique des entreprises présentes sur ces derniers
		1.2	Valorisation des sédiments de dragage issus de sites portuaires
	Assurer l'exploitation des ports de plaisance	1.3	Augmenter le tirant d'eau des 3 ports du TCO pour le bon développement économique des prestataires touristiques et des pêcheurs de petits métiers
		1.4	Créer les équipements de gestion des déchets sur les 3 ports du TCO
	Innover pour la montée en gamme des ports de plaisance	1.5	Obtenir le label Qualité Plaisance pour les ports de la Pointe des Galets, de Saint-Gilles et de Saint-Leu
		1.6	Mener et mettre en œuvre les investissements de l'étude d'aménagement et d'optimisation de la Pointe des Galets
	Accompagner les villes du TCO par des investissements productifs et écoresponsables	1.7	Aménager l'ensemble de la Darse Titan par la création d'un pôle nautique de niveau régional en lien avec le projet « Portes de l'océan »
		1.8	Contribuer au programme « Saint-Leu 2020 » pour faire du port de plaisance un espace économique, au profit des acteurs du tourisme nautique et des pêcheurs de petits-métiers autour de l'agrandissement du bassin portuaire
		1.9	Développer par des équipements maritimes innovants la baie de Saint-Paul (requalification de la structure du débarcadère pour un accostage tout type de bateau, zones de mouillage et d'équipements léger...) pour en faire une escale nautique et culturelle favorable à son développement économique
		1.10	Créer les investissements préconisés par l'étude de valorisation commerciale du port de Saint-Gilles, pour un développement économique pérenne des entreprises présentes sur cet espace
		1.11	Aménager le littoral Trois Bassins dans le cadre d'une offre innovante de paysages culturels racontés
		1.12	Accompagner la création du pôle économique autour du tourisme sur la commune de La Possession, par le projet « Ouverture du centre-ville sur le littoral » autour de l'abri-côtier

PÔLE D'INNOVATION ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 2

Créer une nouvelle offre expérientielle de démocratisation et de pratiques des activités et des itinérances nautiques et aquatiques - le Grand Stade Bleu®

Mise en tourisme durable, démocratisation et accès aux activités nautiques et aquatiques pour la population locale et les clientèles touristes pour plus d'économie et de croissance des entreprises nautiques et aquatiques du TCO

A l'exemple des « stations montagne » qui proposent aux clientèles touristiques une valorisation globale de leur offre de multi-activités, le label Odyssea® souhaite **mettre en place une offre globale de multi-activités pour démocratiser l'accès aux activités et développer de nouvelles expériences nautiques et aquatiques, par des investissements productifs et écoresponsables, en faveur des entreprises du Tourisme Bleu**. La gestion et la gouvernance du « Grand Stade Bleu® » nautique & aquatique s'appuient sur la mise en réseau des acteurs du contrat de filières multi-acteurs du Tourisme Bleu Durable et les chartes d'engagements, la mutualisation des outils, le marketing de co-branding, la communication et la commercialisation et la promotion des offres, produits et services innovants de pratique des activités nautiques et aquatiques, de plaisance et de croisière. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest va structurer son offre de Tourisme Bleu® autour des 10 piliers du « Grand Stade Bleu® » nautique & aquatique, en développant des offres, des produits et des services, mais aussi en investissant dans des aménagements et équipements écoresponsables, productifs et pérennes à forte valeur ajoutée économique pour la destination et les entreprises du tourisme.

Les 10 piliers Grand Stade Bleu® » nautique & aquatique :

1. Investir dans les infrastructures et les équipements productifs et écoresponsables d'accessibilité et de pratique des activités nautiques,
2. Géolocaliser et définir par les activités les Grands Stades Bleus® nautiques et aquatiques ainsi que les spots de pratique,
3. Développer les nouvelles activités nautiques pour préparer le tourisme bleu de demain,
4. Développer des activités nautiques écoresponsables,
5. Organiser, promouvoir soutenir et créer des évènements,
6. Structurer les croisières locales et les promenades en mer comme nouvelles offres de découverte de la mer, de ses richesses patrimoniales, gastronomiques, environnementales,
7. Développer dans le domaine portuaire public des aménagements et des équipements écoresponsables d'accessibilité à la mer pour répondre aux nouvelles attentes des pratiquants d'activités nautiques et aquatiques,
8. Développer l'attractivité des plages / la qualité de l'eau,
9. Organiser l'itinérance nautique du Grand Stade Bleu® » nautique & aquatique par la Route Bleue® et ses parcours du patrimoine et de la biodiversité,
10. Faire reconnaître les activités nautiques à l'ensemble des pratiquants et non pratiquants par un plan de communication et un marketing dédié. .

Création de 5 Stades Bleus® nautiques & aquatiques local en collaboration avec les 70 entreprises, clubs et associations pour une meilleure accessibilité des habitants et des clientèles touristiques aux 30 activités nautiques et aquatiques présentes sur la destination Ouest de La Réunion, par des investissements productifs écoresponsables, au profit des entreprises locales et de l'emploi.



Exemple d'investissements productifs écoresponsables pour la réalisation d'un Grand Stade Bleu nautique et aquatique



Exemple d'investissements productifs écoresponsables dans le cadre de la Route Bleue en mer

PLAN D' ACTIONS

PÔLE D' INNOVATION ET D' ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 2

Créer une nouvelle offre expérientielle de démocratisation et de pratiques des activités et des itinérances nautiques et aquatiques - le Grand Stade Bleu®

Mise en tourisme durable, démocratisation et accès aux activités nautiques et aquatiques pour la population locale et les clientèles touristes pour plus d'économie et de croissance des entreprises nautiques et aquatiques du TCO

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	N°	Actions
Faciliter la pratique et la démocratisation des activités nautiques pour contribuer au soutien de la filière	Mettre en réseau et en synergie l'ensemble des acteurs de l'économie touristique maritime	2.1	Réorganiser toute l'économie touristique maritime du territoire de la Côte Ouest par une mise en tourisme des plages et des activités nautiques et aquatiques par la création des 5 Stades Bleus locaux (le littoral Portoï et La Possession, la baie de Saint-Paul, le littoral de Saint-Gilles, la baie de Saint-Leu, et l'étang de Saint-Paul)
		2.2	Fédérer l'ensemble des structures du monde associatif et du monde de l'entreprise autour du contrat de filières multi-acteurs du Tourisme Bleu Durable et les chartes d'engagements, dans un objectif de croissance économique du territoire autour du tourisme nautique
		2.3	Lancer un concours d'innovation en matière d'équipements d'accessibilité à la mer, pour démocratiser et favoriser les pratiques dans les clubs et les entreprises nautiques et aquatiques
	Démocratiser la pratique des activités nautiques pour la population locale et les clientèles touristiques	2.4	Créer sur le littoral du TCO des équipements productifs et écoresponsables de développement des activités touristiques sur les plages et d'accessibilité à la mer (schéma d'investissement et de développement des activités économiques sur les plages et d'accessibilité à la mer)
		2.5	Créer sur le littoral du TCO des équipements productifs et écoresponsables de pratique des activités nautiques et aquatiques en mer (schéma d'investissement et de développement activités nautiques et aquatiques en mer)
		2.6	Acquérir une flotte collective pour les bases et clubs, afin de favoriser la connaissance et la pratique des activités nautiques et aquatiques des enfants des écoles du TCO et des jeunes Réunionnais
		2.7	Lancer les premiers jeux nautiques et aquatiques inter-écoles pour favoriser la découverte des entreprises nautiques et aquatiques du TCO, dans un objectif de démocratisation des loisirs en mer
		2.8	Créer une ou plusieurs classes de mer pour favoriser la démocratisation et la découverte des activités nautiques et aquatiques du TCO au travers des entreprises, clubs et associations
		2.9	Créer un boat club pour favoriser la pratique des activités nautiques

PÔLE D'INNOVATION ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 3

Créer les Maisons de la Mer® et les nouveaux lieux d'accueil et d'information du Tourisme Bleu

Les nouveaux pôles d'accueil touristique et de médiation des patrimoines vus de la mer et savoir-faire locaux des filières d'excellence de mer et de terre – les Maisons de la Mer®, les Comptoirs Culturels Maritime (capitainerie) et les Comptoirs Culturels d'Information (office de tourisme)

La Maison de la Mer® a pour vocation d'être un pôle d'accueil touristique et de valorisation de la destination, par la mise en place d'outils numériques innovants, afin de répondre aux attentes des populations et des clientèles (plaisanciers, croisiéristes, vacanciers, résidents...).

Cet aménagement a pour vocation de devenir, sur les destinations Odyssea®, l'épicentre de l'information touristique, historique, culturelle, patrimoniale, gastronomique, maritime, environnementale.

La Maison de la Mer® sera conçue et pensée comme une étape incontournable pour la population et les clientèles, pour assurer à la destination une signature authentique qui valorise et distribue ses offres, ses produits et ses services touristiques.

La Maison de la Mer® s'appuiera sur l'utilisation de nouvelles technologies de l'image, de l'information, de la communication, pour faciliter l'accessibilité à la découverte de la destination Ouest de La Réunion au plus grand nombre : les supports technologiques seront également pensés pour diffuser toutes les informations culturelles et patrimoniales et proposer une nouvelle expérience de visite et de découverte plus ludique, expérientielle et immersive.

Le Comptoir Culturel Maritime® est une évolution des capitaineries actuelles des ports du TCO en capitaineries 3.0. Les capitaineries deviennent par le label Odyssea de vrai pôle économique des entreprises de la mer (du shiphandler aux prestataires touristiques) non plus dédiées seulement aux plaisanciers mais à l'ensemble de pratiquants des activités nautiques et aquatiques. C'est aussi une espace de rencontre, d'art de vivre et de découverte de la destination Ouest de La Réunion dans la logique Odyssea de lien (mer - ville-port - haut)

Le Comptoir Culturel d'Information® est une évolution des offices de Tourisme actuel en office de tourisme 3.0. C'est une nouvelle forme de la valorisation touristique de la destination en lien avec son identité territoriale. L'office de tourisme devient un lieu multimédia d'information, de découverte et de réservation des offres, des produits et des services du Tourisme Bleu.



La Maison de la Mer® du Port sera le lieu de découverte de l'histoire de l'île de La Réunion et du bassin de navigation de l'océan Indien, vue de la mer

La Maison de la Mer® de Saint-Leu sera le lieu de découverte de la biodiversité marine et du patrimoine maritime matériel et immatériel des pêcheurs des petits métiers.

La Maison de la Mer® de Saint-Gilles sera le lieu de découverte de l'artisanat, de la gastronomie et des filières d'excellence locales

PLAN D' ACTIONS

PÔLE D' INNOVATION ET D' ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 3

Créer les Maisons de la Mer® et les nouveaux lieux d'accueil et d'information du Tourisme Bleu®

Les nouveaux pôles d'accueil touristique et de médiation des patrimoines vus de la mer et savoir-faire locaux des filières d'excellence de mer et de terre – les Maisons de la Mer®, les Comptoirs Culturels Maritime® (capitainerie) et les Comptoirs Culturels d'Information® (office de tourisme)

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	N°	Actions
Renforcer l'attractivité de la destination Ouest de La Réunion par des pôles d'information du Tourisme Bleu innovant	Créer des espaces innovants d'accueil touristique, de médiation des patrimoines et de promotion des filières excellence	3.1	Créer la Maison de la Mer® du Port qui sera le lieu de découverte de l'histoire de l'île de La Réunion et du bassin de navigation de l'océan Indien, vue de la mer sous forme de grand spectacle par des équipements numériques permettant la mise en scène de la thématique
		3.2	Créer la Maison de la Mer® de Saint-Gilles qui sera le lieu de découverte de l'artisanat, de la gastronomie et des filières d'excellence locales sous forme de grand spectacle par des équipements numériques permettant la mise en scène de la thématique
		3.3	Créer la Maison de la Mer® de Saint-Leu qui sera le lieu de découverte de la biodiversité marine et du patrimoine maritime matériel et immatériel des pêcheurs des petits métiers sous forme de grand spectacle par des équipements numériques permettant la mise en scène de la thématique
	Créer de nouveaux espaces de promotion du Tourisme Bleu® à destination des différentes clientèles touristiques	3.4	Requalifier la capitainerie du Port en Comptoir Culturel Maritime pour une montée en gamme des offres et des services aux pratiquants d'activités nautiques et aquatiques pour une meilleure promotion et reconnaissance des shipchandler et entreprises de tourisme bleu de la destination Ouest La Réunion
		3.5	Requalifier la capitainerie de Saint-Gilles en Comptoir Culturel Maritime pour une montée en gamme des offres et des services aux pratiquants d'activités nautiques et aquatiques pour une meilleure promotion et reconnaissance des shipchandler et entreprises de tourisme bleu de la destination Ouest La Réunion
		3.6	Requalifier les Bureaux d'Information Touristiques du TCO en Comptoir Culturel d'Information pour une nouvelle valorisation touristique de la Destination Ouest de La Réunion

PÔLE D'INNOVATION ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 4

Développer Odyssea Protect®, pour un écotourisme et une écomobilité touristiques au service des entreprises, de la population locale et des clientèles
Une réponse opérationnelle aux nouvelles attentes de la population et clientèles touristiques dans le respect des Objectifs de Développement Durable

Odyssea Protect® est la stratégie de développement durable du label européen Odyssea® porteuse de nouvelles idées et d'innovations dans le secteur de l'écotourisme, dans le respect des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Par l'opération Odyssea Protect®, un travail collaboratif sera fait avec les associations environnementales, la Réserve naturelle marine, le Parc national de La Réunion...

Il intègre l'organisation de la mobilité douce et la création d'offres, de services et produits écotouristiques bleus.

C'est une opération de protection, de sensibilisation et de valorisation de l'environnement et de la biodiversité dans le domaine du tourisme maritime et côtier.

L'objectif de l'opération « Odyssea Protect® » est d'inventer une autre gouvernance, un nouveau modèle intégré qui assure la contrepartie environnementale à toutes les offres des opérateurs territoriaux (éco-gestes) dans une stratégie définie en complémentarité avec les actions et les sites des Parcs Naturels Régionaux, Parcs marins, des associations écologiques...

Le modèle environnemental Odyssea Protect® propose un nouvel écosystème d'écomobilité touristique.

Cette infrastructure intelligente de plateforme multimodale, le hub Odyssea Protect®, intègre des voitures et des vélos électriques, un système digital d'information, de guidage GPS et de signalétique assurant la valorisation et l'attractivité des sites et des entreprises touristiques.

L'Éco-gare Odyssea Protect® propose un service global autour d'un parc zéro émission de CO2 : voitures électriques, vélos électriques, vélos, gyropodes, navettes.

L'Éco-gare Odyssea Protect® est une réponse opérationnelle à une montée en gamme des offres et des services de la destination Ouest de La Réunion, à connotation environnementale. C'est aussi et surtout une réponse concrète aux attentes des clientèles envers une mobilité douce et plus ludique et plus expérientielle.

Le transport écologique est ainsi amené à dépasser sa dimension fonctionnelle pour devenir le vecteur d'une expérience touristique innovante et attractive.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite implanter 3 Éco-gares Odyssea Protect® dans un modèle de one way sur les ports de plaisance de la Pointe des Galets (Le Port), Saint-Gilles les Bains et Saint-Leu.

Un plan stratégique d'écomobilité touristique sera mené par le Territoire de la Côte Ouest pour définir les lieux d'implantation et les moyens de mobilité pour chaque destination en partenariat avec les loueurs, les hébergeurs...

Ce plan stratégique définira le mode de gestion, publique ou privée, de chaque Éco-gare Odyssea Protect®.



Découvrez les Routes Bleues® Ouest de La Réunion en zéro émission de CO²

**NOUVEAU
LOUEZ-MOI**



VOITURE 100% ÉLECTRIQUE | GYROPODE | RENAULT TWIZY | VÉLO ÉLECTRIQUE

PLAN D' ACTIONS

PÔLE D' INNOVATION ET D' ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 4

Développer Odyssea® Protect, pour un écotourisme et une écomobilité touristiques au service des entreprises, de la population locale et des clientèles

Une réponse opérationnelle aux nouvelles attentes de la population et clientèles touristiques dans le respect des Objectifs de Développement Durable

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	N°	Actions
Faire de l'écomobilité une nouvelle source de développement des entreprises du TCO	Créer les Éco-gares Odyssea® Protect	4.1	Créer sur les 3 ports de plaisance, dans le cadre de partenariats Public-Privé, les Éco-gares Odyssea® Protect, dans un objectif de découverte, de manière douce et responsable, les entreprises et les sites touristiques du territoire de la Côte Ouest
Faire de l'écotourisme une nouvelle source de développement des entreprises touristiques du TCO	Devenir une destination écotouristique à forte valeur ajoutée pour les entreprises touristiques, au travers du label Odyssea® Protect	4.2	Lancer un programme de sensibilisation en faveur de la protection et de la valorisation de la biodiversité marine et terrestre à destination des jeunes (Project Rescue Ocean, Globice, Kélonia, Réserve naturelle marine...) dans le cadre du label Odyssea Protect®
		4.3	Accompagner les prestataires touristiques à créer de nouveaux produits écotouristiques en mer et à terre, à forte valeur ajoutée pour leurs entreprises et à forte attractivité pour la destination Ouest de La Réunion
		4.4	S'inscrire dans la démarche internationale « Passeport Vert » de l'Organisation des Nations Unies, pour sensibiliser les entreprises touristiques et les touristes au développement durable

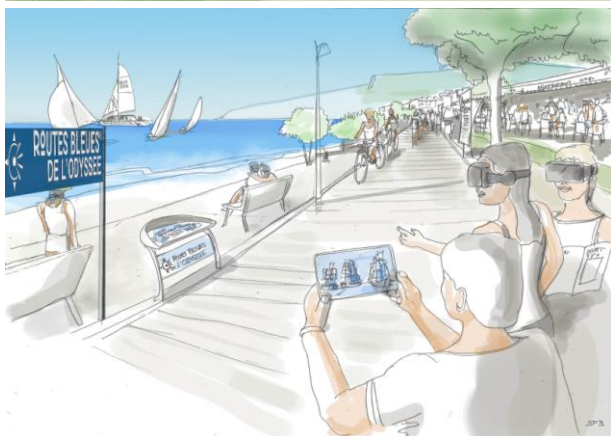
PÔLE D'INNOVATION ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 5

La Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité de destination et de multi-destination
Une nouvelle offre d'itinérance durable, patrimoniale et culturelle qui unit les 5 communes du TCO par une mise en tourisme innovante du sentier du littoral et qui inscrit ce territoire dans son bassin de navigation de l'océan Indien par une grande itinérance internationale commune

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire par le label Odyssea dans un marketing d'itinérance touristique, facteur d'un développement économique plus solidaire entre les communes et plus inclusif car touchant plus de prestataires touristiques. Pour cela, elle a choisi de faire **de la Route Bleue® et de ses parcours un élément fort de son développement touristique.**

La Route Bleue® et ses parcours reconnaissent la mer comme territoire de projet et organise un nouveau Tourisme Bleu Durable et économiquement viable, qui répond aux défis environnementaux et aux enjeux sociaux. La thèse historique proposée par le label européen Odyssea® est la suivante : **Le patrimoine maritime vu de la mer peut donc être défini comme un héritage commun issu de l'histoire de chaque bassin de navigation.**

La Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité est une grande itinérance culturelle de multi-destination (internationale / bassin de navigation, nationale régionale ou départementale) qui se déclinent au niveau de la destination touristique (intercommunale ou communale), sous forme de parcours/balades (1/2 journée maximum) autour des 12 items du patrimoine et de la biodiversité définis par le Comité scientifique Odyssea, permettant l'accès à la connaissance et aux récits multimédia d'héritage maritime et de navigation en mer et à terre, selon les différents types de mobilité existants et en partenariat avec les loueurs de moyens de mobilité, les « zarlors », les guides, les hébergeurs et les filières d'excellence (pêche, artisanats, producteurs locaux...).



Mise en itinérance culturelle et économique du sentier du littoral respectueuse de l'environnement

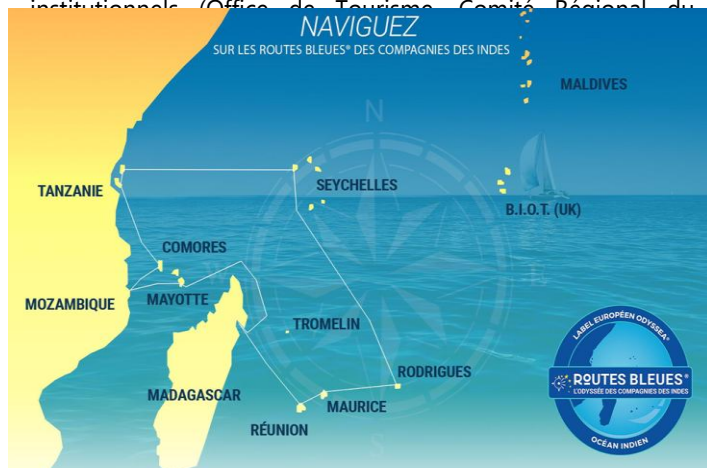
Les parcours identifiés (nouveaux ou existants) signalent les lieux emblématiques, recensent les entreprises et les sites touristiques engagés dans la démarche (étapes / escales recommandées de la Route Bleue® et de ses parcours) les produits d'éco-tourisme et les expériences à vivre déclinées par saisons et par typologies mobilité douce).

La Route Bleue® et ses parcours guident les pratiquants sur les chemins de l'histoire, des saveurs, de l'art de vivre, des plus beaux sites, des patrimoines incontournables... de mer et de terre.

Cette nouvelle façon de voyager et de vivre au fil de l'eau intègre tout un écosystème d'innovations numériques, une signalétique 2.0, des accueils multimédias innovants, des offres et des services autour du bassin de navigation, d'activités culturelles, sportives, de loisirs sur les plages, sur l'eau : la plaisance, la croisière, la voile, plus de 30 loisirs nautiques, la pêche et les producteurs de la mer, les acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs...) associés à la Route Bleue® et ses parcours par le Pôle Territorial de Coopération Économique à destination de toutes les structures du monde public, du monde associatif et du monde de l'entreprise, autour des chartes d'engagements, du contrat de filières multi-acteur du Tourisme Bleu® et contrat de destination Odyssea®.

L'objectif est de proposer une nouvelle offre de mise en Tourisme Bleu Durable qui invite les populations locales et les clientèles touristiques à pratiquer des loisirs de façon plus responsable et à sillonner et pratiquer les parcours bleus en découvrant les offres, les services et les produits touristiques autour de 5 thématiques (Nautique ; Culture & Patrimoine ; Saveurs & Gastronomie ; Nature & Découvertes ; Sport, Loisirs & Bien-être) pour plus d'économie locale, au profit des entreprises de la Destination Bleue Ouest de La Réunion.

La Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité propose un nouveau marketing expérientiel « My Blue Experience® » de spécification territoriale, par un storytelling multicanal, à destination des grands opérateurs touristiques, qu'ils soient institutionnels (Office de Tourisme, Comité Régional du



Une coopération internationale qui puise son sens dans une histoire commune vue de la mer, pour une candidature au classement à l'Unesco et à la certification au titre des grands Itinéraires du Conseil de l'Europe

PLAN D' ACTIONS

PÔLE D' INNOVATION ET D' ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 5

La Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité de destination et de multi-destination
 Une nouvelle mise en tourisme du littoral connecté aux hauts par la création d'une offre d'itinérance patrimoniale et culturelle mer et terre, respectueuse de l'environnement qui unit les 5 communes du TCO et qui inscrit la destination Ouest de La Réunion dans son bassin de navigation de l'océan Indien par une grande itinérance internationale commune

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	N°	Actions
Développer, par la Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité, une mise en itinérance bleue de la mer et du littoral Ouest autour de son patrimoine maritime authentique et unique, au bénéfice des entreprises et de l'emploi non délocalisable	Inventer une nouvelle organisation touristique d'itinérance culturelle et patrimoniale le long du sentier du littoral côté mer et côté terre	5.1	Mettre en itinérance touristique, de façon innovante et durable, la destination Ouest de La Réunion, par la création de la Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité le long du sentier du littoral à terre par des équipements productifs et écoresponsables, unissant les 5 communes du TCO, connectées à leurs hauts par des cheminement doux
		5.2	Construire sur la mer une nouvelle offre touristique par la création de la Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité le long du littoral, par le cabotage et la petite croisière
		5.3	Réaliser la médiation des patrimoines du TCO et diffuser les contenus par les technologies de l'information et de la communication dans les Maisons de la Mer et le long de la Route Bleue du patrimoine et de la biodiversité dans le cadre d'un tourisme culturel et patrimonial
		5.4	Mettre en réseau l'ensemble de l'économie touristique du TCO par la création du 1 ^{er} Pôle Territorial de Coopération Économique à destination de toutes les structures du monde public, du monde associatif et du monde de l'entreprise, autour des chartes d'engagements, du contrat de filières multi-acteur du Tourisme Bleu® et contrat de destination Odyssea®
	Faire des filières d'excellence mer et terre de nouveaux acteurs de l'attractivité touristique du TCO	5.5	Élever la « petite pêche » au titre de patrimoine local par la stratégie Pesca Odyssea® sur le Territoire de la Côte Ouest, pour un développement économique, social et solidaire pérenne des pêcheurs de petits métiers (parcours thématiques, quai patrimonial des pêcheurs, barques pèi, espaces de vente de poissons, développement des circuits courts, événementiels label Village de pêcheurs ...)
		5.6	Favoriser l'appropriation des savoir-faire locaux autour des produits du terroir et de l'artisanat pour des parcours thématiques de découverte des filières d'excellence, le long de la Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité, pour favoriser la vente en circuit court
	Inscrire la Destination Ouest de La Réunion dans l'économie touristique de son bassin de navigation	5.7	Donner à la destination Ouest de La Réunion une envergure internationale, en faisant du Territoire de la Côte Ouest l'escale touristique incontournable (croisière à forte valeur ajoutée, plaisance, compagnies aériennes...) de la découverte de l'histoire maritime, de ses savoirs et savoir-faire, du bassin de navigation de l'océan Indien, par la création de la Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité multi-destination
		5.8	Candidater, par la Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité, avec la Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue et ses membres, à la certification des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et à l'inscription sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco)
		5.9	Donner une envergure plus internationale au Festival de l'Image Sous-Marine par des animations autour de la Route Bleue® du patrimoine et de la biodiversité de destination et de multi-destination

PÔLE D'INNOVATION ET D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 6

Créer les métiers du Tourisme Bleu de demain et une offre de destination expérientielle et sensorielle 3.0 par un marketing de co-branding
 Un nouveau marketing expérientiel et sensoriel dans un objectif de développement économique et de création d'emploi local à forte valeur ajoutée

Remettre les habitants, les entreprises, la société civile et le client au coeur de la stratégie

Le réseau Odyssea estime que la notion d'Image et de Marque sont des outils au coeur du développement local, qui sous le double effet de la mondialisation et du développement des nouvelles technologies, nécessitent une gestion plus territoriale, plus engageante, plus identitaire, plus complète et plus attentive aux marques. Nous vivons à travers nos territoires, les destinations et les marques, dans une société de consommation marchande, d'appartenance, de compétition et de concurrence.

Le « branding » correspond à toutes les actions et réflexions qu'une destination, un territoire, une entreprise, engagent dans le but de développer et de renvoyer une image positive d'eux-mêmes sur les marchés et dans leur environnement socio-économique. Il est associé à toute action capable de faire exister la marque de destination « Côte Ouest », en parfaite harmonie avec ses publics cibles et leurs attentes.

Un branding bien mené créera une homogénéité, une identité, un sentiment d'appartenance, permettant à la marque de Destination et du territoire de s'introduire de manière parfaitement naturelle, d'engager une offre en réseau et en toute transparence dans le choix puis dans la vie des consommateurs - publics (implication, fidélisation & réseaux sociaux).

Une marque de destination pour le TCO est une forme de langage tant audiovisuel, graphique que verbal, aujourd'hui multimodal (sonore, tactile, numérique...), synchrétique, qui raconte à ses destinataires, les valeurs, la promesse, l'éthique... qu'il faut attribuer au produit qu'elle désigne seule ou avec d'autres (co-branding), et auxquels elle apporte une identité, un caractère, une différence, la garantie d'une qualité, d'une origine....

Celle-ci inscrira une image « de marque » dans les représentations des produits fédérés sous la bannière « Destination Côte Ouest ».

Le branding rassemble deux principaux volets : l'identité de marque et l'image de marque du TCO.

Il doit permettre aux touristes et habitants de se repérer et de choisir les produits désignés par la destination Côte Ouest.

Il doit donc avoir des signes d'origine, de caution, d'authenticité ou de garantie.

Il doit ainsi rassurer le consommateur et lui donner confiance en la qualité des produits proposés au sein de la même destination.

Positionnement image et marketing territorial

Le marketing de marque de Destination Bleu d'Excellence

Construire la notoriété autour du bleu

le Festival de l'Image sous-marine à renforcer, développer et faire vivre toute l'année

UN FESTIVAL INSCRIT DANS L'ADN DU POSITIONNEMENT ODYSSEA : INTENSE ET EXPÉRIENTIEL AUTOUR DE LA MER ET DE LA BIODIVERSITÉ !

DESTINATION CÔTE OUEST Île de la Réunion

Positionnement Image – Cahier des charges du logo de la marque de Destination

Le choix des images et des mots de la géographie de la destination

L'IMAGINAIRE CÔTE OUEST Les mots et images au service de la Destination

L'IMAGINAIRE ÎLE DE LA RÉUNION Les mots et images au service de la Destination

L'IMAGINAIRE FRANCE Les mots et images au service de la Destination

L'IMAGINAIRE Océan Indien Les mots et images au service de la Destination

L'EXPÉRIENCE PAR L'INFLUENCE

DESTINATION CÔTE OUEST Île de la Réunion

Positionnement Image – Cahier des charges du logo de la marque de Destination

Le choix des images et des mots expérientiels et sensoriels

Montrer des émotions

Créer l'émotion

Les mots au service des images

My Blue Experience Sensoriel et expérientiel

L'EXPÉRIENCE PAR L'INFLUENCE

DESTINATION CÔTE OUEST Île de la Réunion

Positionnement image et marketing territorial

Le marketing de marque de Destination Bleu d'Excellence

METTRE EN ÉVIDENCE ET « RACONTER » LE PATRIMOINE, L'AMBIANCE ET L'UNIVERS DES EXPÉRIENCES ET SENSATIONS ENTRE MER ET TERRE ET LE RAPPORT AVEC L'EAU

DESTINATION CÔTE OUEST Île de la Réunion

PLAN D' ACTIONS

PÔLE D' INNOVATION ET D' ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 6

Créer les métiers du Tourisme Bleu de demain et une offre de destination expérientielle et sensorielle 3.0 par un marketing de co-branding

Un nouveau marketing expérientiel et sensoriel dans un objectif de développement économique et de création d'emploi local à forte valeur ajoutée

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	N°	Actions
Inscrire la destination Côte Ouest de La Réunion dans le marketing et le co-branding de destination et de multi-destination, pour plus de communication et de promotion, une meilleure visibilité des entreprises de l'économie bleue	Construire une offre identitaire maritime à forte valeur ajoutée	6.1	Promouvoir et commercialiser la nouvelle gamme d'offres et de services touristiques et écotouristiques, créés par les entreprises du Territoire de la Côte Ouest, au travers d'outils de communication exclusifs au label européen Odyssea® (guides touristiques, plateforme de commercialisation, applications...)
		6.2	Décliner dans le modèle des boutiques des Destinations Bleues Odyssea®, les boutiques de destination Côte Ouest La Réunion
	Construire des partenariats nationaux et internationaux pour développer le Tourisme Bleu sur la destination Ouest de la Réunion, par le biais de l'OTI	6.3	Faire des hébergeurs du Territoire de la Côte Ouest, un relais des offres, services et produits proposés par les entreprises du tourisme bleu (site web, plaquette...)
		6.4	Mettre en image la destination Ouest de La Réunion autour d'un plan média expérientiel innovant des entreprises touristiques du TCO par une mise en situation des offres, services et produits selon les cibles clientèles (bloggeurs et influenceurs, médias de la presse, du numérique, de l'audiovisuel...)
		6.5	Collaborer avec l'Institut Régional du Tourisme, par le biais de l'Office de Tourisme Intercommunal, à développer des partenariats économiques avec les grands opérateurs touristiques nationaux et internationaux (Atout France, les compagnies croisiéristes, les compagnies aériennes, les voyageurs, les tours opérateurs...)
	Accompagner les entreprises touristiques	6.6	Décliner le MOOC Odyssea® (formation en ligne ouverte à tous) pour les entreprises touristiques, pour une montée en gamme de l'ensemble des offres, des services et des produits proposés aux clientèles touristiques
	Faire du Territoire de la Côte Ouest le premier territoire en France et en Europe à créer les nouveaux métiers de l'économie bleue sociale et solidaire	6.7	Décliner du Fab Lab national Odyssea « Entrez dans l'avenir bleu », le 1 ^{er} fab-lab local pour créer les métiers de demain autour de l'économie bleue, à destination des chômeurs de longue durée et des jeunes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Les Greeters des Destinations Bleues (guides touristiques) 2. Les Sailors (accompagnateurs et préparateurs activités nautiques) 3. Les organisateurs de séjours des Destinations Bleues 4. Les agents de la médiation numérique des Maisons de la Mer 5. Les Influenceurs et blogueurs des Destinations Bleues 6. Les « Anges gardiens » du patrimoine et de la biodiversité maritimes
	Devenir la 1 ^{ère} destination de l'océan Indien à obtenir le label européen Odyssea®	6.8	Candidater au premier label européen autour de l'économie sociale et solidaire et du tourisme durable Odyssea® « Destination Bleue d'Excellence »

Les 25 principaux indicateurs de résultats

<p>Les indicateurs économiques</p>	<p>60 200 10 % 15 % 15 % 20 % 20</p>	<p>entreprises directement impactées par la requalification des ports de plaisance entreprises directement impactées par les projets d'aménagement urbain d'augmentation du nombre de visites chez les prestataires partenaires du Grand Stade Bleu d'augmentation du chiffre d'affaires chez les prestataires partenaires du Grand Stade Bleu d'augmentation du nombre de visites chez les prestataires partenaires de la Route Bleue d'augmentation du chiffre d'affaires chez les prestataires partenaires de la Route Bleue nouvelles entreprises créées dans le cadre du pôle 2 et du pôle 5 du label européen Odyssea[®]</p>
<p>Les indicateurs d'engagements, partenariats, de candidature et de labellisation</p>	<p>60 200 20 35 1 1</p>	<p>contrats de filières signés avec les entreprises nautiques et aquatiques entreprises partenaires du 1^{er} Pôle Territorial de Coopération Économique pêcheurs engagés dans le programme Pesca Odyssea[®] restaurants engagés dans le programme Pesca Odyssea[®] certification aux Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe par la Route Bleue Odyssea[®] labellisation au label européen Odyssea[®]</p>
<p>Les indicateurs sociaux</p>	<p>1 20 000 1 1 50 à 200</p>	<p>flotte collective pour une démocratisation des pratiques nautiques enfants et jeunes pratiqueront au moins une activité nautique MOOC Fab-Lab « Entrez dans l'économie bleue sociale et solidaire » Chômeurs longue durée de moins sur le TCO dans le cadre des métiers de demain autour de l'économie bleue</p>
<p>Les indicateurs d'investissements écoresponsables, innovants et productifs</p>	<p>10 2 10 3 3 5 70</p>	<p>investissements d'accessibilité à la mer et de pratiques d'activités nautiques et aquatiques capitaineries requalifiées en Comptoirs Culturels Maritimes aménagement urbains créations de Maisons de la Mer éco-gares Odyssea[®] protect Stades Bleus nautiques et aquatiques locaux km du littoral du TCO mer et terre mis en tourisme par la Route Bleue du patrimoine et de la biodiversité</p>

PRÉVISIONNEL - PLAN DE RELANCE CROISSANCE BLEUE		En cours de validation
LEGENDE OPERATIONS CROISSANCE BLEUE		
	Opérations inscrites au plan de relance TCO - ports de plaisance et croissance bleue	57 000 000,00 €
	Opérations ODYSSEA court et moyen terme (2020-2022)	23 200 000,00 €
	Opérations ODYSSEA long terme (A partir de 2023)	35 250 000,00 €
	TOTAL CROISSANCE BLEUE	115 450 000,00 €
		2020-2027
	Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 1 Créer les villes-port d'avenir et les nouvelles relations (mer-ville-haut) pour plus d'économie et d'emploi local non délocalisable	66 000 000,00 €
	Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 2 Créer les villes-port d'avenir pour plus d'économie et d'emploi local non délocalisable	8 500 000,00 €
	Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 3 Créer les Maisons de la Mer [®] et les nouveaux lieux d'accueil et d'information du Tourisme Bleu [®]	12 500 000,00 €
	Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 4 Développer Odyssea Protect [®] , pour un écotourisme et une écomobilité touristiques au service des entreprises, de la population locale et des clientèles	1 300 000,00 €
	Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 5 La Route Bleue [®] du patrimoine et de la biodiversité de destination et de multi-destination	25 650 000,00 €
	Pôle d'innovation et d'attractivité territoriale 6 Créer les métiers du Tourisme Bleu de demain et une offre de destination expérientiel et sensoriel par un marketing de co-branding	1 500 000,00 €
	TOTAL	115 450 000,00 €

Les financements mobilisables* pour mener à bien les 48 actions du label européen Odyssea[®]

Les fonds structurels européens en lien avec le Contrat de Plan État-Région

- Fonds européen de développement régional (FEDER et FEDER CTE)
- Fonds social européen (FSE)
- Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

Les banques et institutions financières publiques d'investissement sous forme de prêts, de prêts bonifiés ou de subventions

- La Caisse des Dépôts et Consignations
- L'Agence Française de Développement

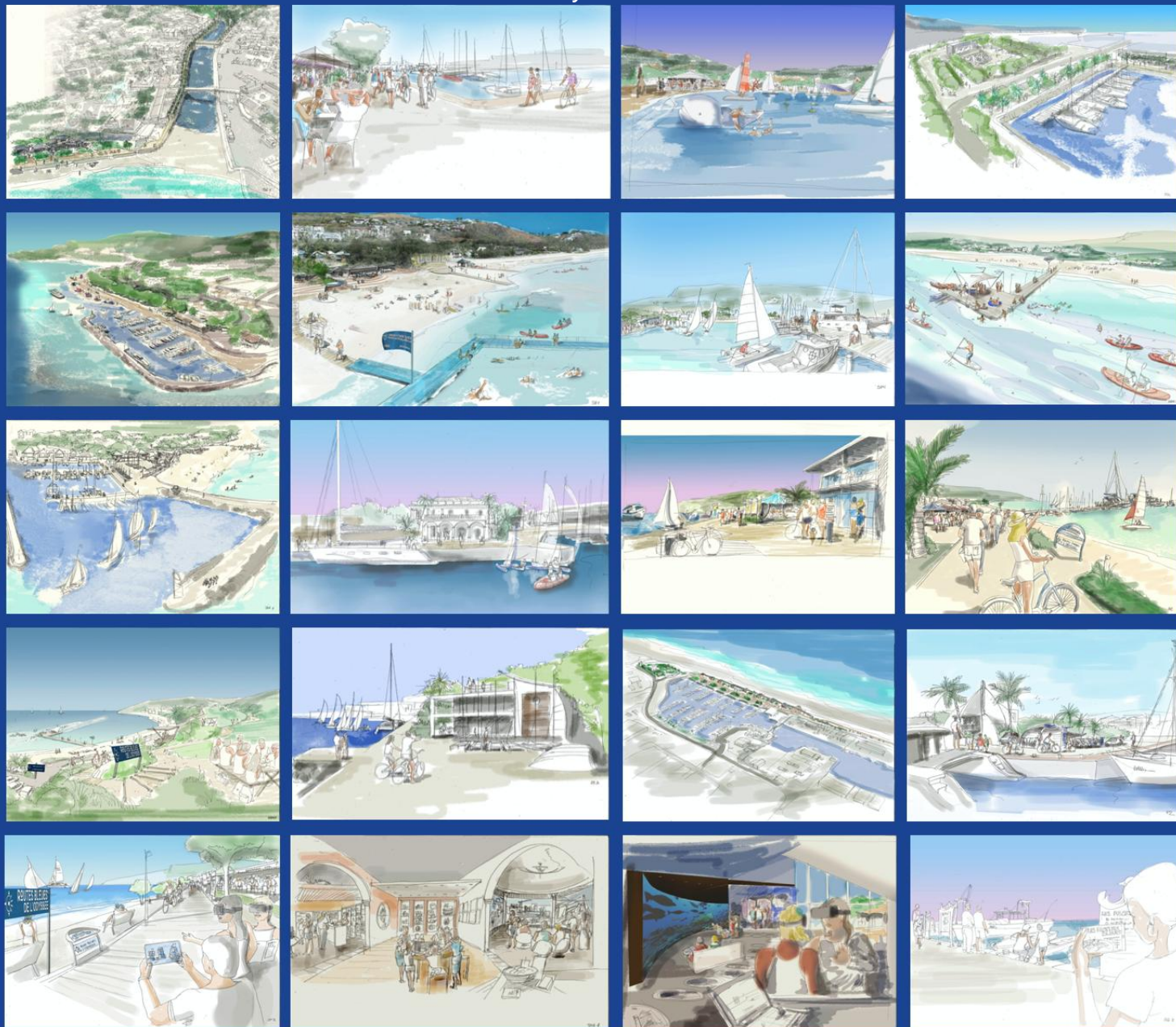
Programme d'aide à la reprise de l'emploi

- Territoire zéro chômeur

* Liste non exhaustive

Le PPI en 48 actions pour agir et construire le projet d'Avenir Bleu du Territoire de la Côte Ouest 2020 - 2027
Plan stratégique d'économie bleue durable, intelligente, sociale et inclusive, aux bénéfices des populations locales, des clientèles touristiques, des entreprises et de l'emploi du Territoire de la Côte Ouest dans les modèles des 6 Pôles d'Innovation et d'Attractivité Territoriale du label européen

Odyssea[®].



Document réalisé sous la coordination de :

Marie-Laure BOUTHILLON
Chargée de Mission Odyssea[®] Tourisme Durable et Croissance Bleue
Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest
Mobile : + 33 6 92 70 89 73
Mail : marie-laure.bouthillon@tco.re

Document réalisé par :

La Direction Générale des Services Techniques
La Régie des Ports de Plaisance du TCO
La Scic GE Odyssea[®] Tourisme Durable et Croissance Bleue

Découvrez la plateforme Odyssea[®]
pour le Territoire de la Côte Ouest



Découvrez le film Territoire de la Côte Ouest,
Destination Bleue d'Excellence Odyssea[®]

